

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 777

Artikel: Sociétés féminines lausannoises

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET — DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE — TÉL. 2.67.32
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 5.93.95

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

Réserves de ménage

A fin avril de cette année, le Département fédéral de l'économie publique a fait paraître dans la presse un communiqué recommandant aux ménages privés et collectifs ainsi qu'aux entreprises artisanales de constituer et de maintenir des réserves de denrées alimentaires essentielles. Cette mesure n'a pas manqué d'éveiller chez certaines personnes la peur d'événements graves à venir.

Le 10 mai dernier, l'Office de l'économie de guerre a convoqué à Berne une conférence consultative réunissant les représentants des grandes organisations féminines, des syndicats ouvriers et des organisations patronales, ainsi que des membres du commerce et de l'industrie alimentaires.

A cette occasion, M. Muggli, président de la séance, insista sur le fait que la grande majorité du public avait bien compris que la décision du Conseil fédéral n'était nullement le signe d'une aggravation inquiétante de la situation politique mondiale mais simplement la reprise d'une tradition suisse, celle de constituer des réserves qui pourraient être précieuses dans un cas de blocus, par ex.

« Nous ne désirons pas prendre de décisions à la table verte », dit le président, « nous vous avons invités pour connaître vos opinions et pour en tenir compte ». Parmi les nombreuses questions qui furent soulevées et discutées mentionnons : le choix, la quantité et le coût des articles à stocker, la méthode et la date de la livraison des denrées alimentaires.

Les diverses questions furent mises au vote dont le résultat sera soumis aux autorités fédérales. Les résolutions furent prises à l'unanimité ou à une forte majorité.

Les représentants des organisations féminines prirent une part très active à la discussion qui se déroula dans une atmosphère vraiment démocratique. M. K.

Association de gymnastique féminine Genève

Groupant 22 sections, cette Association que préside Mme Chappuis a tenu son assemblée printanière au cours de laquelle les délégués ont pris connaissance du travail exécuté au cours de ce dernier semestre.

Les cours, auxquels préside la Commission technique dirigée par M. Perrelet et la Commission des pupilles dirigée par Mme Moret, ont profité grandement aux moniteurs des sections d'actives et d'élèves.

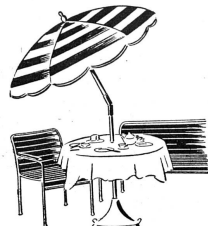
Il en est de même du Contrôle médico-sportif auquel nos sections féminines se sont inscrites et auprès duquel elles ont trouvé un accueil dont elles sont reconnaissantes.

Notre Association féminine a apprécié comme il convenait la place qui fut faite aux pupilles lors de la dernière réunion de Bernex et tint à remercier tout spécialement M. Bouvier, représentant la section organisatrice qui fut le principal réalisateur de cette manifestation.

En vue de la prochaine Fête cantonale de gymnastique des 17 et 18 juin, les sections féminines se préparent tout spécialement en vue de leur participation à la fête de nuit prévue pour le samedi soir et pour une production d'ensemble qui réunira près de 200 jeunes filles.

(Suite en 4^{me} colonne)

M. BORNAND
8, COURS DE RIVE — TÉL. 4 98 07



Le spécialiste du
MEUBLE DE JARDIN
FER ET JONC
GRAND CHOIX DE PARASOLS

UNION DES FEMMES

Moudon

Genève

Changement de pilote

L'assemblée générale de l'Union des femmes a eu lieu le 31 mars au Café du Chemin de fer. Une cinquantaine de dames étaient présentes sur les 115 que compte notre groupement. Après les souhaits de bienvenue de Mme Berdoz, présidente, on entendit les différents rapports : du comité, de la caisse, du cours d'allemand à l'Ecole ménagère et de la Commission de la layette où Mme Besson relève, avec gratitude, le beau don de 50 fr. que les filles de Mme Combaz ont fait en souvenir de leur mère et un autre versement de 100 fr. de la Caisse d'Epargne.

Pour agrémer la soirée, Mme Darbre était venue nous parler des « Remèdes de bonne femme », aussi anciens que variés vestiges historiques de la science médicale d'avant le christianisme, dont on retrouve des traces aujourd'hui. Souris, poux, œufs de hiboux, huile d'aspic, escargots étaient administrés ou appliqués ainsi que les remèdes à base végétale : tisanes diverses, sirop de raves, feuilles de choux... Mme Darbre nous met en garde contre l'abus des vitamines et des tisanes et contre le danger des calmants qui entraînent à la toxicomanie. Elle recommande de ne jamais forcer la dose des remèdes, surtout avec les enfants. En terminant son exposé aussi plaisant qu'instructif, Mme Darbre nous conseille d'acquiescer et de cultiver une plante simple et curative par excellence : le bon sens !

Les cinq membres du comité actuel sont ensuite réélus avec deux membres nouveaux, deux suppléantes et les vérificatrices des comptes. Pendant la collation qui suit, Mme Berdoz donne quelques renseignements sur la prochaine assemblée de la Fédération, sur le cours organisé par l'Union des femmes de Lavaux et sur le résultat de la Journée des femmes vaudoises.

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres en terminant cette agréable soirée.

Fédération Vaudoise des Unions de Femmes

L'Union des femmes de Lavaux, que préside Mlle V. Buttica, pour recevoir, le 11 mai, la Fédération des Unions de femmes, tenant sa 35^{me} assemblée, avait mis au pillage les jardins de Cully ; la salle Davel, où fut servi le repas en commun, enbaumait le lilas et la glycine ; des hottes et des seilles déversaient des grappes odorantes sur les participantes, grâce au savoir-faire de M. Kernin, le frère de Mme Aloys Fonnjallaz, une des organisatrices de la journée.

L'assemblée, très fréquentée, honorée de la présence du préfet de Lavaux, des représentants des communes de la région, se tint dans la salle du Tribunal. On y entendit un exposé de Mme Michod-Grandchamp — qui vient de déposer ses fonctions d'inspectrice cantonale de l'enseignement ménager et qui était accompagnée de sa successe... Mlle H. De-laageaz — sur l'institution obligatoire de cet enseignement dans les classes primaires du canton, dès 1930, sur le travail lent et patient et habile et prudent qu'il a fallu faire pour l'introduire, pour l'imposer même dans certaines localités. Aujourd'hui, il est donné dans les 388 communes du canton, plusieurs communes étant groupées pour organiser une classe, et dans trois internats d'hiver. Ses bienfaits s'étendent à des milliers de jeunes filles, qui y apprennent beaucoup de choses qui leur seront utiles leur vie durant et qui sont profitables au pays tout entier. La tâche n'est pas finie, puisqu'il faut maintenant, répondant à de nombreuses demandes de mères et même de jeunes filles, instituer l'enseignement ménager dans les classes primaires supérieures et dans l'enseignement secondaire, ce qui offre certaines difficultés ; rien d'insurmontable, si l'on songe à la bonne volonté des autorités communales et de Mlle H. De-laageaz.

Le repas en commun fut suivi de nombreux discours, d'une alerte causerie sur le pays de

Mme Chenevard-de Morsier a présidé pour la dernière fois l'assemblée générale annuelle de l'Union des femmes. Elle assumait cette charge depuis six ans et ne pouvait accepter une réélection. Avec son dynamisme et son esprit habituels elle a dirigé cette copieuse séance où, après les rapports, on procéda aux élections du comité — Mmes Chaix et Hay se retirent, elles sont remplacées par Mme W. Droin et Mlle A. du Pasquier et M. Ferrier — Mme Schauenberg, vice-présidente, est élue présidente à l'unanimité.

En quelques mots, elle remercia l'assemblée qui lui témoigna sa reconnaissance de bien vouloir prendre la direction de cette activité considérable dont témoignent le rapport général et ceux des nombreuses sections : bibliothèque, couture (malgré la réduction de son effectif, elle a pu confectionner 100 vêtements pour des œuvres), bridge, Fonds Raymond (il a aidé dix dames à payer des frais de clinique), vacances de mères de famille (51 en ont profité), club de rapprochement, consultations juridiques (27 cas), office fiduciaire des légumes, ouvroir de l'Union, dépannage familial.

Puis une modification de statuts relative au renouvellement limité du mandat des membres du comité, est renvoyée à l'assemblée de l'an prochain, pour permettre une meilleure étude de la question par les membres.

Mme Hay présenta ensuite une communication fort complète et vivante sur le jubilé de l'Alliance de sociétés féminines suisses à Berne. Avant de s'asseoir autour des tables de thé, on offrit à la dévouée trésorière sortante, Mme Chaix, une plante, et à Mme Chenevard, de la verdure aussi, mais imprimée sur deux nappes à thé pour le jardin, le tout accompagné d'un speech humoristique de Mme Werner-Flournoy.

Lavaux par Mlle Huguette Chausson, journaliste à Lausanne, et d'un exposé plein de sens de M. J.-D. Bujard, avocat à Lausanne, sur la personne et les rouages sociaux.

Un thé fut servi par les femmes de Lavaux, à qui Mlle Jaquier sut exprimer la gratitude de toutes les participantes ravies de leur journée passée parmi les fleurs, la belle lumière du lac et les propos toujours, très réfléchis de leur présidente. S. B.

Sociétés féminines lausannoises

Sur l'initiative de l'Union des femmes de Lausanne, l'Union des sociétés féminines lausannoises, qui était entrée en sommeil au début de la guerre, a repris son activité ; elle a reconstitué son comité, dont le bureau est composé de Mmes Kräyenbühl-Gubser (Union des femmes), présidente ; Dr Y. Pidoux (Femmes universitaires), vice-présidente ; Guenet (Union chrétienne de jeunes filles) ; secrétaire ; Darbre (Femmes catholiques), trésorière. L'Union groupe une vingtaine d'associations. Une commission a été chargée de mettre au point les statuts.

Mme Simone Hauert a donné ensuite une brève relation de son récent voyage en Grèce où, sous l'égide de la Croix-Rouge internationale, elle a pu se rendre compte de l'immense effort fait tant par la Croix-Rouge que par les femmes grecques, de tous les milieux et de toutes les conditions, pour sauver les enfants et leur rendre une vie à peu près normale dans un pays ravagé par dix ans de guerre, par les occupants et par la guerre civile. Mme Hauert a été particulièrement frappée par le beau travail fait dans 52 colonies abritant 18 000 enfants, créées grâce à la collecte de la reine Frédérique, où ils sont nourris, habillés, enseignés ; elle a visité deux villages suisses, abritant 3 000 gosses qui peuvent y apprendre un métier ; elle a loué l'initiative partie d'Athènes qui, sous le

CANTON DE VAUD Art Rustique Suisse LAUSANNE

HELENE CUENOD, anciennement Pl. St-François 12bis
s'est installée Avenue du Théâtre 1
Les Dentelles et objets de Gruyère
Les Toiles tissées à la main
Les Poteries et bibelots faits en Suisse
Les Blouses et tabliers bernois
Les Bois sculptés et les pailles tessinoises.

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 530.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Pâtisseries à domicile sur commande

Chez **Mme Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

CORSETS GABY
PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY
Les dernières nouveautés
Tous les genres ... Tous les prix

nom « les Amis du village », fait adopter une ou plusieurs familles ou un village pour l'aider à se relever de ses ruines, pour recréer des foyers, et cela en poursuivant l'œuvre du Don suisse, par l'envoi de couvertures de laine, de tissus, de batteries de cuisine, de matériel de couture, de savon, de matériel scolaire. Un travail immense, qui ne peut être fait par la Grèce seule, est entrepris pour rendre la confiance, la tranquillité et des conditions de vie à peu près normales à un peuple ravagé et terrorisé ; l'état d'inquiétude est tel que la seule arrivée d'un camion, dans un village, fait fuir les femmes qui vivent dans la terreur des incursions des « bandits » (= communistes). S. B.

Les femmes dans les commissions.

Mmes Marcelle Bourgeois-Davel et Lise Fink-Campiche font partie de la commission scolaire de Vevey.

* * *

Mlle Violette Dufour fait partie de la commission du Musée d'histoire naturelle de Vevey, dont elle est la secrétaire. Elle est maîtresse au Collège et Ecole supérieure de Vevey.

Association de gymnastique féminine (fin)

Désirant récompenser deux de ses anciens dirigeants, MM. Charles Moret et Max Ehinger, respectivement présidents de l'Association et du Comité technique sortant de charge, l'Assemblée les proclama au titre de membres honoraires.

On s'attendait à la présence de MM. R. Schmiri et G. Lazzarelli, du Comité cantonal qui apportèrent les vœux de l'Association cantonale genevoise de gymnastique, ainsi que des honoraires MM. Meylan, Liechti et Spörri. T. C.

Emissions radiophoniques

Lundi 5 juin à 18 h. 30 :
Une grande enquête de Lise Elina :
La femme dans la direction des affaires publiques.
Mercredi 7 juin à 13 h. 45 :
La femme chez elle.
Samedi 10 juin à 14 h. :
Le micro-magasin de la femme.
Lundi 12 juin à 18 h. 30 :
Nos enfants et nous.
Mercredi 14 juin à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Garnet de la Quinzaine

Mardi 27 et mercredi 28 juin.

RHEINFELDEN : Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet.

CHEXBRES : Hôtel Victoria, week-end suffragiste organisé par l'Association suisse et le Comité d'action pour le suffrage féminin.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE